

NE BAISSÉ PAS LES BRAS

Malgré les décisions du Tribunal Administratif de Nîmes, la maternité est toujours fermée. Les deux postes de médecin anesthésiste sont toujours vacants. Un poste de médecin gynécologique obstétricien est également vacant. Comme vous le savez, Madame le Ministre de la Santé a fait appel de la décision finale du Tribunal Administratif de Nîmes, bien que le recours qu'elle avait formulé ait été rejeté par le Conseil d'État.

L'appel de Mme Bachelot avait pour but de tout faire pour gêner le recrutement des médecins hospitaliers. Elle a réussi. Malgré l'arrêté de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) donnant une autorisation de fonctionnement de cinq ans pour notre maternité, les médecins ne sont pas incités à venir exercer pour un ou deux ans, (durée de l'appel).

Les deux postes de médecin anesthésiste sont vacants depuis plusieurs années. Pourquoi ? Parce que dès qu'ils ont été libres, ces postes n'ont jamais été publiés au Journal Officiel (JO). C'est la preuve évidente de la volonté de la Ministre de tout faire pour que la Maternité de Valréas soit assassinée.

Le comble : il a été reproché à notre Centre Hospitalier (CH) d'avoir recruté des médecins anesthésistes vacataires qui "coûtent cher", alors que le recrutement de titulaires était impossible puisque les postes n'avaient pas été publiés au JO, selon la volonté de l'ARS et du Ministère de la Santé désirant vivement la fermeture de la maternité de Valréas.

N'oublions pas que lorsque l'on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage.

Ce n'est qu'après les décisions de justice que les postes non pourvus ont ENFIN été publiés au JO le 18 octobre 2010 pour une durée de quinze jours. Cette publication ne sera renouvelée que dans six mois comme prévu dans les textes. On croit rêver. Quelle entreprise, ayant besoin de personnel, accepterait de suivre une telle procédure ? Si elle le faisait, ce serait sa mort certaine. Au ministère de la Santé on ne s'embarrasse pas d'une telle réflexion. Ce qui est important : *fermer les maternités, chez nous et ailleurs.*

On nous dit que la France n'a pas suffisamment de médecins ! La faute à qui ? Aux gouvernements successifs qui n'ont pas su prévoir. Or gouverner c'est prévoir. Diminuer le numerus clausus (nombre d'étudiants en médecine à former chaque année) n'était sûrement pas la solution à choisir. Pourtant elle le fut. D'où les conséquences que nous subissons et continuerons à subir pendant de trop nombreuses années.

La politique sécuritaire de la Ministre consiste à fermer la dernière maternité de proximité entre Gap et la vallée du Rhône et à envoyer les mamans vers les maternités d'Orange ou de Montélimar qui sont également en manque de médecins hospitaliers.

Faudra-t-il même que les futures mamans aillent accoucher à Avignon ou à Valence ? (voir La Tribune du 11/11/2010). C'est ce qu'envisage Mme Bachelot qui souhaite le maintien d'un seul hôpital général par département, au mépris de la sécurité des parturientes et des bébés, notamment dans l'arrière-pays du sud-est de la Drôme et du Haut Vaucluse.

Bravo et merci, Madame le Ministre !!! Nous sommes vraiment très loin des principes de sécurité et de proximité inscrits dans le Schéma Régional d'Organisation Sanitaire 3^o génération (SROS III), qui décide des orientations sanitaires.

Et maintenant, que pouvons-nous faire ? Que devons-nous faire ?

– Ne pas accepter la fatalité.

– Penser très fort à notre sécurité, à celle de nos enfants et de nos petits enfants ainsi qu'à celle de tous ceux qui nous sont chers, en rejoignant celles et ceux qui se battent contre la casse du SERVICE PUBLIC DE SANTÉ.

– Rechercher des médecins européens ou autres ayant les capacités requises. Nous y sommes contraints, compte tenu de la carence de nos gouvernements qui ont limité le nombre d'étudiants en médecine. Et c'est possible : le maire de Decize, dans la Nièvre, a réussi à trouver un gynécologue obstétricien belge.

o Qui peut, qui doit le faire ?

Nous demandons à Monsieur le Maire de Valréas, Président du Comité de Surveillance de notre CH, et à monsieur le directeur du CH, d'engager la recherche de médecins européens ou autres par l'intermédiaire d'un cabinet de recrutement, ce que nous demandons depuis la suspension de l'occupation de la maternité. Le temps passe et nous en sommes toujours au même point. Nous rappelons que –à la demande du Maire de Valréas- nous avons volontairement et temporairement suspendu nos manifestations afin que ces recrutements se déroulent dans la sérénité nécessaire.

Le combat continue.

Restons debout, vigilants et mobilisés pour de futures actions.

Et ne l'oublions pas : la Maternité c'est la VIE

André Lachard Président du CSAHV - Vice-président de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

15 novembre 2010

=====
C.S.A.H.V.
(Comité de Sauvegarde et d'Amélioration de l'Hôpital de Valréas)
Chemin de Mastignac 84600 VALREAS

Tél : 04 90 37 45 42 Courriel : csahv@wanadoo.fr
=====